



## INFORMATION PRESCRIPTEURS / PARTENAIRES

Ne pas remettre aux bénéficiaires

Mise à jour : 12/09/2022

Public	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bénéficiaires de l'obligation d'emploi</b> - ou demande de titre déposée</li><li>• Tous types de handicap (en capacité de travailler en milieu ordinaire)</li><li>• Statut : les personnes peuvent être demandeurs d'emploi (inscrits ou non), salariés (du secteur privé ou public), travailleurs indépendants, exploitants agricoles, en service civique, en arrêt de travail, .... L'éligibilité est vérifiée par le prestataire lors du sas.</li><li>• Ayant besoin de travailler un projet professionnel en lien avec la problématique du handicap</li></ul>
Objectifs principaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Identifier un projet professionnel</b>, les prérequis nécessaires à la conduite de ce projet professionnel, en prenant en compte la situation de handicap.</li><li>• <b>Accepter, dépasser le handicap</b> afin de retrouver confiance et motivation pour se projeter vers un nouveau projet professionnel en lien avec le marché du travail local.</li></ul>
Contenu	<p>Tronc commun</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration d'un projet : repérage des intérêts, valeurs, motivations, identification de pistes, étude de faisabilité, élaboration d'un plan d'action</li><li>• Connaissance du marché du travail local et des métiers en tension</li><li>• Préparation et réalisation d'un stage en entreprise</li><li>• Connaissance des dispositifs et des offres de formation, dont l'alternance</li><li>• Préparation à la mise en œuvre du projet : les outils numériques de recherche d'emploi ou de formation et de candidature</li></ul> <p>A la carte (selon besoins)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement à la maîtrise des services numériques utiles pour le parcours</li><li>• Ateliers de soutien au projet, ateliers coaching, dynamisation/ confiance en soi</li><li>• Entraînement à la présentation et l'argumentaire autour du projet</li></ul>
Durée et modalités	<p><b>1) Sas de positionnement en individuel</b> : vérification de l'éligibilité, premier état des lieux des besoins, évaluations complémentaires, construction d'un parcours sur mesure. Durée : de 3 à 6 heures sur 2 à 3 semaines</p> <p><b>2) Parcours de formation modulaire</b>, comprenant entretiens individuels, ateliers collectifs, stage en entreprise Durée : entre 53 h et 188 h sur 3 à 5 mois</p> <p><b>Durée totale entre 56 et 194 heures sur 6 mois maximum</b> Formation à temps partiel, maximum 3 J / semaine</p>
Livrables	<p><b>Contrat d'engagement</b>, établi à l'issue du sas et transmis au prescripteur</p> <p><b>Bilan individuel de la formation</b>, transmis au prescripteur</p>

## Fiche Inclu'Pro Handicap et Projet p.2

Circuit de prescription	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter la fiche de prescription de l'AGEFIPH et l'adresser par mail à l'adresse unique <a href="mailto:contact@cibc-centreoccitanie.fr">contact@cibc-centreoccitanie.fr</a>, en précisant le lieu de réalisation souhaité et le contexte. Pour Pôle Emploi, fiche disponible sur BUDI.</li> <li>• Positionnement possible via les applicatifs formation.</li> </ul> <p>NB. Le positionnement par fiche de prescription reste préférable pour le suivi du prestataire.</p>
Modalités et délais d'entrée en formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes positionnées sont convoquées à une réunion ou un entretien d'information. Les réunions collectives ont lieu a minima une fois par mois dans chaque ville.</li> <li>• A l'issue de l'information, l'organisme propose une entrée en sas dans un délai de 15 jours.</li> <li>• Le sas pourra être réalisé dans l'organisme qui a assuré l'information, ou dans un autre organisme du groupement en fonction des contraintes des bénéficiaires et des flux d'activité.</li> <li>• A l'issue du sas (2 à 3 semaines), l'entrée en formation a lieu dans le même organisme. Un formateur référent suit le stagiaire tout au long du parcours. Les délais d'entrée en formation peuvent varier selon les territoires.</li> </ul> <p>Le prescripteur est informé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la présence ou non à la phase d'information, et des suites prévues (entrée en sas ou non)</li> <li>• Des suites données au sas (via la transmission du contrat d'engagement)</li> </ul>
Aides possibles pour les stagiaires	<p>En plus du droit commun, les stagiaires peuvent bénéficier, selon leur statut, de l'Aide Soutien à la Formation (forfait de 315 € ou 630 € selon durée de la formation). La protection sociale peut également être prise en charge par l'AGEFIPH (selon statut).</p> <p>La vérification de l'éligibilité et le montage des aides est assuré par le prestataire lors du sas.</p>

### Liste des organismes et des lieux d'intervention :

09 FOIX : CIBC Pyrénées Méditerranée / CREPT PAMIER : Vidéo 3/4	34 MONTPELLIER : CIBC Gard Lozère Hérault / AMS / ADRAR / Acteurs / Centre ABC BEZIERS : INSTEP / AMS SETE : INSTEP / ACTEURS
11 CARCASSONNE : CIBC Centre Occitanie / Centre ABC NARBONNE : CIBC Pyrénées Méditerranée / INSTEP	46 CAHORS : CIBC AgirE FIGEAC : INSTEP
12 RODEZ : CIBC Aveyron / CREPT DECAZEVILLE : CIBC Aveyron	48 MENDE : CIBC Gard Lozère Hérault
30 NIMES : CIBC Gard Lozère Hérault / INSTEP / Centre ABC ALES : CIBC Gard Lozère Hérault / INSTEP	65 TARBES : CIBC Occitanie Pyrénées / ADRAR LOURDES : CIBC Occitanie Pyrénées
31 TOULOUSE : CIBC AgirE / INSTEP / AMS / ADRAR / CREPT / Vidéo ¾ COLOMIERS : AMS MURET : INSTEP / Vidéo 3/4	66 PERPIGNAN : INSTEP / Centre ABC
32 AUCH : CIBC Ouest Occitanie / INSTEP	81 ALBI : CIBC Centre Occitanie / CREPT CASTRES : CIBC Centre Occitanie / CREPT / Vidéo 3/4 82 MONTAUBAN : CIBC AgirE / INSTEP CASTELSARRASIN : Vidéo 3/4

**Pour toute information contacter le mandataire du groupement :**

**CIBC Centre Occitanie**

23 bis rue Maillot, 81100 CASTRES

05 63 51 63 40

[contact@cibc-centreoccitanie.fr](mailto:contact@cibc-centreoccitanie.fr)



**et votre vie s'active**